



Le nouveau régime des chèques repas:

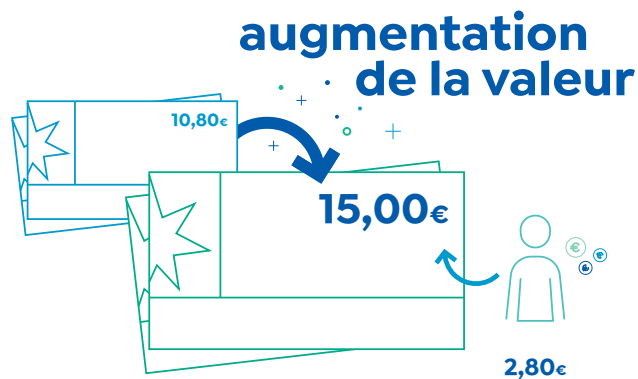
plus moderne, plus flexible et plus de pouvoir d'achat



Des chèques repas digitalisés pour une utilisation plus efficace pour les employés et une gestion simplifiée pour les restaurateurs et les commerçants.



5 chèques-repas par jour pour l'achat de repas ou d'aliments, utilisables même après le travail, pendant le weekend et les congés.



La valeur du chèque augmentée à 15 euros, avec une participation propre du salarié qui restera à 2,80 euros.